

Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée GV Belledonne.

COMPTE-RENDU REUNION du 19 octobre 2022

Présents : Robert Camilleri, Jean Pierre Clep, Thierry Krebs, Jean Charles Chiari, François Grollier, Guy Zoppello.
Excusés : **Brigitte Bolliet**, Jean Marc Selva, Marc Zanardi, Didier Bonnary.

Point n°1 : Date des sorties :

- Lundis 9, 16, 23, 30 janvier.
 - Lundis 20, 27 février.
 - Lundis 13, 20, 27 mars.
 - Lundi 03 avril
- Pas de sorties pendant les vacances scolaires du 06 au 19 février.
- Rappel séjour du 06 mars au 11 mars. Pas de sortie pendant le séjour.
- un acompte pour la réservation du forfait raquettes vous sera demandé en novembre. Inscription début décembre.

Point n°2 Sortie nocturne :

- Nous regardons pour le vendredi 27 et samedi 28 janvier à Méaudre. Jean Marc se renseigne pour un devis, le nb de places et le nb de chambres à 3 lits pour les personnes seules.

Point n°3 Horaire de départ : Pour des raisons de sécurité changement des arrêts.

- **Frogès 9h40 (parking gymnase)**, Villard Bonnot 9h50 (gendarmerie), Lancey 9h55 (cité des Roses), **Le Versoud 10h (place de la Liberté)**, Domène 10h05 (Payant).
- Départ 9h pour les sorties en Savoie de Domène (Payant).
- Départ 7h pour Bessans. Robert réserve le restaurant et demande 2 menus.

Point n°4 : Les 10 destinations choisies

- 1- Auris en Oisans Le col de Maronne.
- 2- Domaine des Signaroux côte l'Aup.
- 3- Collet d'Allevard.
- 4- La Ruchère
- 5- Le Sappey : Les Emeindras
- 6- Gresse en Vercors
- 7- Stade de neige, traversée pour le groupe 1 direction St Nizier.
- 8- Croix de Nivolet
- 9- Aillon le Jeune col lindart.
- 10- Bessans haute Maurienne.

Point n°5 devis :

- Jean-Pierre demande plusieurs devis aux autocaristes pour ces 10 sorties.
- un 60 places, 2 de 40 places.
 - coût d'un mini bus.
 - coût d'une voiture.

Point n°6

- Prix des sorties occasionnelles sera réajusté avec le devis.

Point n°7 : remboursement des frais de reconnaissance.

- Sur la base d'une voiture.
- En ce moment, ce sont les repérages pour les sorties raquettes qui sont remboursés.

Point n°8 : DVA

- Nous nous interdisons les secteurs avec risque d'avalanche. Donc pas de DVA. Il serait impossible d'équiper 60 personnes. Il faudrait former toutes les personnes. Equipement complet (DVA, pelle, sonde) coût de 200€ environ.

Point n°9 : Dans le car :

- Masque obligatoire.
- Désinfectant à voir en fonction des consignes gouvernementales ?
- Rangement des raquettes par les accompagnateurs en fonction des consignes gouvernementales.
- Pas de chaussures de montagne dans le car, ni de sacs à dos.

Point n°10 adhésions :

- Le club ne prend plus d'adhésions pour la saison. Nous sommes 105 personnes inscrites.

Point n° 11 Radio :

- Jean Pierre regarde avec le Codep pour une subvention pour l'achat de matériel (Réseau-radio-sécurité).